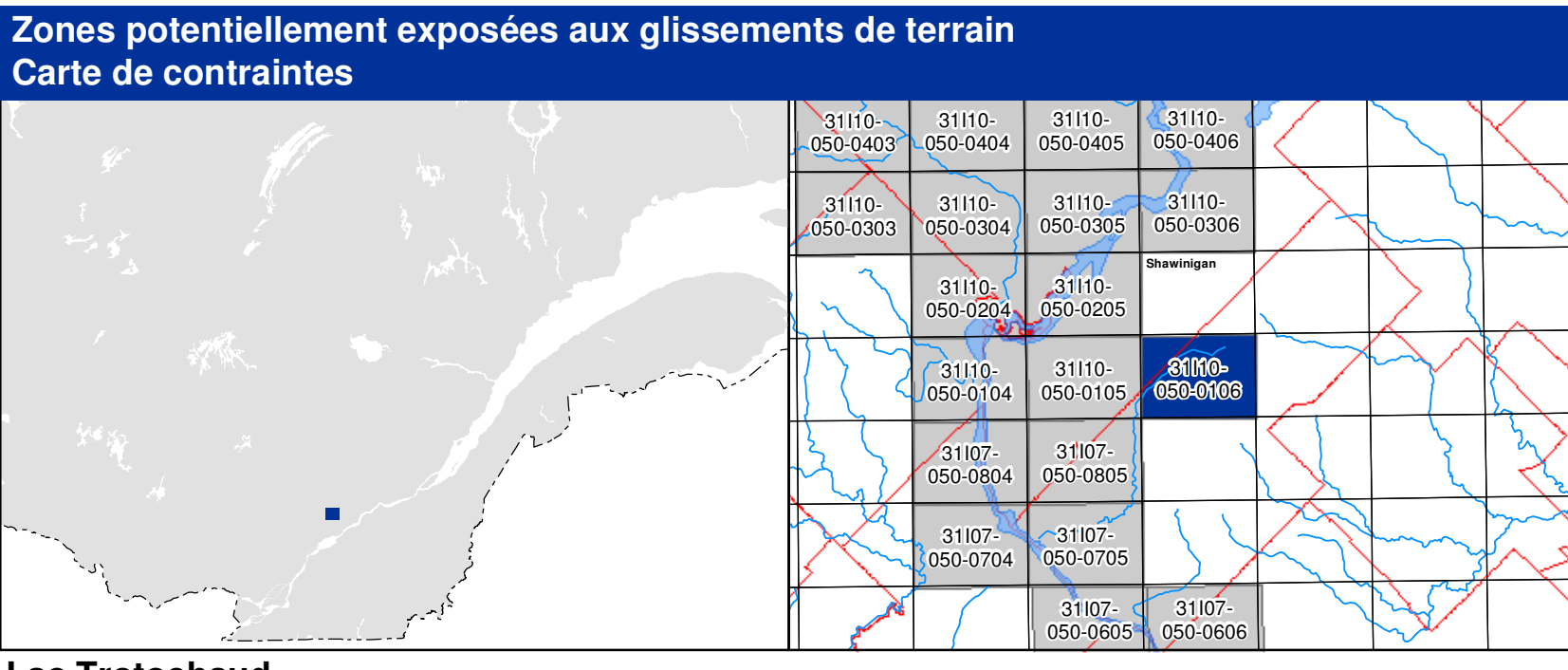


Lac Trotochaud

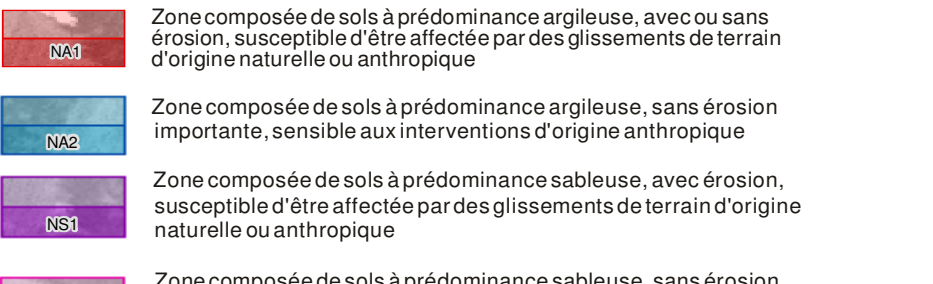
31110-050-0106



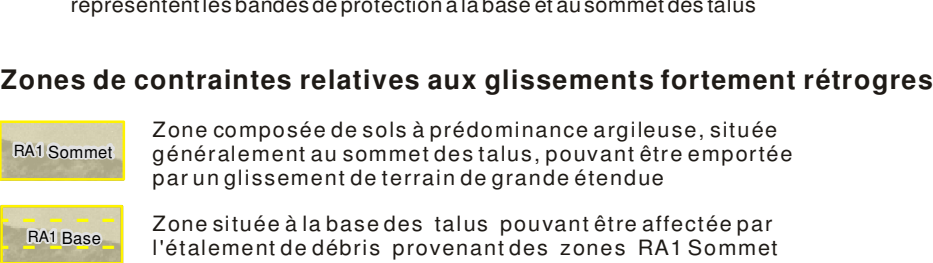
31110-050-0106



Zones de contraintes relatives aux glissements faiblement ou non rétrogressi



Note: Les zones foncées correspondent aux talus tandis que les zones claires



Zone composée de sols hétérogènes (fill ou roc altéré), avec ou sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique

Zone située à l'emplacement d'un ravin, susceptible d'être affectée à l'étalement de débris hétérogènes lors de crues importantes

Zone contenant des débris d'ancien glissement de terrain susceptible d'être réactivé par des phénomènes naturels ou par les interventions d'origine anthropique

Zone composée de sols à prédominance argileuse, sans érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique, pouvant être affectée par un glissement de terrain de grande étendue

Avis à l'utilisateur

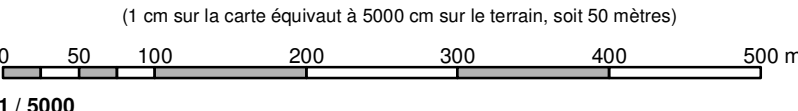
Cette carte a pour but de localiser les parties de territoire où doivent s'appliquer les normes relatives aux glissements de terrain prescrites par le gouvernement du Québec. La carte est accompagnée d'un guide qui explique son utilisation ainsi que l'application du cadre normatif.

Les zones de contraintes relatives aux glissements faiblement ou non rétrogressifs ont été délimitées à partir de relevés lidar aéroporté. Celles relatives aux glissements fortement rétrogressifs proviennent des cartes réalisées par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles dans les années 1980. Quant au cadre normatif, il a été élaboré en fonction du type de glissement appréhendé et de l'intervention ou l'utilisation prévue.

Le fait qu'un site soit situé à l'intérieur d'une zone ne signifie pas qu'un glissement de terrain surviendra inévitablement sur ce site, mais cela indique plutôt qu'il représente un ensemble de caractéristiques le prédisposant à divers degrés à un tel événement. Réciproquement, un site localisé à l'extérieur des limites des zones n'indique pas nécessairement qu'il ne sera jamais touché par un glissement de terrain, mais plutôt qu'il a une probabilité d'être touché nettement plus faible.

Métadonnées

Surface de référence géodésique	Ellipsoïde GRS 90
Système de référence géodésique	NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84
Projection cartographique	Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°. Système de coordonnées planes du Québec (SCQPD), fuseau 9
Longitude d'origine (méridien central)	73°30' ouest
Latitude d'origine (équateur)	0°
Coordonnées d'origine	X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
Facteur d'échelle	0,9999



Sources

Données	Organisme
Topographie de référence par relevé lidar aéroporté	Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
Orthophotographies numériques	Gouvernement du Québec

Réalisation
 Production : Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
 Direction générale du laboratoire des chaussées
 Direction de la géotechnique et de la géologie
 Version 1.0 (septembre 2018)

© Gouvernement du Québec
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 3^{ème} trimestre 2018

Organisme

Date \ Année

3 novembre 2010

Gouvernement du Québec

te durable
chaussée

g  ologie

Transports,
Mobilité durable
et Électrification
des transports

Québec

